DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE DE LA RECHERCHE
ET DE L'ENVIRONNEMENT Champagne-Ardenne

RV11

N° final : 20051001000373
N° d'ordre : 10012005001065

PROCES-VERBAL DE RECEPTION A TITRE ISOLE

Motif de la réception : **AMENAGEMENT EN ENGIN DE SERVICE HIVERNAL**

COPIE

Il résulte des constatations effectuées le 14/11/2005
à la demande de DDE
Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny -
52000 CHAUMONT

que le véhicule ci-dessous décrit :

Dénomination (suivant références communautaires de la directive 1999/37/CE)

(A.1)	Précédent numéro d'immatriculation	:
(B)	Date de première immatriculation	: NEUF
(D.1)	Marque	: RENAULT
(D.2)	Type Variante Version : 45ACA5 ~~MODIFIE~~	
(D.2.1)	Code national d'identification du type (en cas de réception CE)	:
(D.3)	Dénomination commerciale	:
(E)	N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type	: VF645ACA000007551
(F.1)	Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)	:
(F.2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)	: 16000 / 18000
(F.3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg)	: 19500 / 21500
(G)	Masse en service (G1 + 75) (kg)	: 7155 / 9275
(G.1)	Poids à vide national (PV) (kg)	: 7080 / 9200
	Largeur (m) : 2.5 Longueur (m) : 6.37 Surface (m2) : 15.93 (pour PTAC > 3500 kg et catégorie N1)	
(J)	Catégorie internationale	: N3
(J.1)	Genre national	: CAM / VASP
(J.2)	Carrosserie (CE)	:
(J 3)	Carrosserie (désignation nationale)	: BENNE / VOIRIE
(K)	Numéro de la réception par type	: Sans objet
(P.1)	Cylindrée (cm3)	: 6174
(P.2)	Puissance nette maximale (kW)	:
(P.3)	Source d'énergie	: GO
(P.6)	Puissance administrative (CV)	: 17
(Q)	Rapport puissance/masse (uniquement pour motocycle) (kW/kg)	: Sans objet
(S.1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	: 3 / 3
(U.1)	Niveau sonore à l'arrêt (dB(A))	: 79
(U.2)	Régime de rotation du moteur lui correspondant (tours par mn-1)	: 1800
(V.7)	CO2 (en g/km)	:
(V.9)	Classe environnementale	:

Satisfait dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-8, R.321-20 et R.413-13 du code de la route pour la catégorie du véhicule concerné.

Montant de la redevance : 86.90 Euros

NOTA :

. NEANT

MENTIONS PARTICULIERES (à reporter sur le certificat d'immatriculation) :

. LA CONFIGURATION VASP/VOIRIE CORRESPOND A UN VEHICULE
. CLASSE EN ENGIN DE SERVICE HIVERNAL BENEFICIANT D'UN FEU
. SPECIAL BLEU, CATEGORIE "B"
. VISITE AVANT LE : MISE EN CIRCULATION + 1 AN
. LAME TYPE : PETER DOPON E.V. 325 n° 1110 5387
. SALEUSE : MECACHLE LEBON FERRY Type FERRY 4m3 n° 2358.1

Fait à TROYES,
le 14/11/2005

Pour le Préfet, par délégation
Stéphane MENETRIER
TECHNICIEN SUPERIEUR PRINCIPAL DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

Fait à CHAUMONT,
le 14/11/2005

Alain GRIFFON
TECHNICIEN SUPERIEUR DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

Nota : Voie de recours - En cas de contestation relative à la définition des caractéristiques du véhicule, vous pouvez vous adresser au directeur de la DRIRE Champagne-Ardenne 24 Bd du 14 Juillet 10025 TROYES